

Petite Revue du Tiers-Ordre

ET DES

INTÉRÊTS DU CŒUR DE JÉSUS

VOL. IV MONTRÉAL, NOVEMBRE 1887 No 10

L'ANGE GARDIEN dans le PURGATOIRE

Saint Arnulphe, disciple de saint Remy, fut marié par l'illustre évêque de Reims à une noble demoiselle, après avoir formé le dessein l'un et l'autre de consacrer leur virginité à Jésus-Christ leur unique amour, pendant toute leur vie, et en avoir prononcé le vœu solennel. Arnulphe fut récompensé de cet acte héroïque par un grand don d'oraison et celui des miracles. Pendant qu'il priait seul, un jour, il entendit une voix plaintive qui l'appelait et le conjurait d'accourir à son secours. C'était l'âme souffrante d'un mort qui venait de rendre le dernier soupir non loin de là. Le serviteur de Dieu versa beaucoup de larmes en présence du Seigneur, et en obtint la résurrection du mort, afin qu'il pût expier sur la terre les fautes qui lui avaient attiré des tourments affreux. Saint Remy voulut voir le ressuscité, et entendre de sa bouche ce qui s'était passé au moment de son entrée dans l'éternité. Cet homme lui dit qu'il avait été condamné à habiter pour longtemps un lieu infect et embrasé, semblable à une fournaise ardente remplie de fumée, de soufre et de flammes. A chaque instant il croyait être exterminé, et cependant il n'en était rien ; un miracle continu le conservait vivant. Toutefois il était loin de souffrir autant que d'autres, et autant même qu'il devait s'y attendre, parce que son bon ange s'était placé sur sa tête, et, le couvrant de ses ailes, le protégeait contre les ardeurs du feu, de la fumée et du soufre embrasé. Sans qu'il cessât de souffrir et de faire sa rude pénitence, son aimable protecteur avait conduit son âme auprès du bienheureux Arnulphe, dont les prières l'avaient ramené à la vie du temps. (*Boll. oct.*) Ce fait prouve, ce qui est d'ailleurs soutenu par divers auteurs pieux, que même dans le purgatoire l'ange gardien n'abandonne pas son client malheureux.

Si Dieu avait fait au premier scélérat venu les mêmes grâces qu'à moi, je suis persuadé qu'il lui serait infiniment plus agréable que moi.
S. Franc.—Entret. fam. xj.